

ADHÉRENTS DE LA FNASCE GMF VOUS RÉSERVE DES RÉDUCTIONS AVANTAGEUSES.

-20%*

SUR VOTRE ASSURANCE
AUTO OU HABITATION

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



Pascal,
conducteur d'engin

*Offre réservée aux adhérents de la FNASCE sur présentation d'un justificatif. Réduction de 20 % pour le 1^{er} contrat AUTO PASS ou Habitation DOMO PASS ou Habitation AMPHI PASS par lequel l'adhérent FNASCE devient nouveau sociétaire GMF. Cette réduction est valable sur le montant de la première année de cotisation pour toute souscription entre le 01/01/2021 et le 31/12/2021 et n'est pas cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse. Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, Habitation DOMO PASS et Habitation AMPHI PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et les Conventions d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.

Pour en savoir plus,
rendez-vous en agence GMF ou appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé)